

Justificatif généré le 28/09/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 28/09/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/631970
N° d'annonce : 631970

RIVOLI SAS

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30.572.533 €

Siège social : 36 rue du Louvre 75001 PARIS

750 704 645 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 23 septembre 2022, l'associé unique, la société OPCI BVK-FRENCH-IMMOBILIEN, Société de placement à prépondérance immobilière à capital variable sous la forme SAS (société à associé unique), ayant son siège social 16-18 rue de Londres 75009 PARIS, immatriculée sous le N°813 108 933 R.C.S. Paris a décidé de dissoudre la société RIVOLI SAS en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société RIVOLI SAS à la société OPCI BVK-French-Immobilier.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJaz4eGU

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJaz4eGU>

